

AOO 26-CP08-086-087-088-AC
**PRESTATIONS DE SERVICES DE LOGISTIQUE D'ŒUVRES D'ART ET PRESTATIONS ASSOCIEES DANS LE CADRE DE LEUR
DÉMÉNAGEMENT VERS LE SITE DE RESERVES EXTERNES DU CENTRE POMPIDOU FRANCILIEN A MASSY**

Date limite pour les questions des candidats

05/09/2026 / 11/09/2026

Date limite pour les réponses du Centre Pompidou

09/09/2026 / 15/09/2026

N°	Date	Questions des candidats	Réponses du Centre Pompidou	Date
1	07/08/2026	1. LOT 5 Annexes 2 & 3 Concernant les annexes 2 et 3 du CCTP, nous constatons que l'annexe 3 présente des préconisations d'emballage détaillées pour un nombre d'œuvres inférieur au volume global indiqué en annexe 2 (« Synthèse Réserve »). Pouvez-vous nous confirmer que l'annexe 3 présente uniquement les œuvres faisant l'objet de préconisations d'emballage particulières, et que les volumes globaux à prendre en compte pour l'établissement de notre offre sont ceux indiqués en annexe 2 ? 2. Annexe 4 Le Centre Pompidou indique : « Emballage à déterminer lors des phases préparatoires (ALV) ». Pouvez-vous nous confirmer que cet aller-voir interviendra après notification du marché ? Dans ce cas, sur quelles hypothèses de conditionnement devons-nous nous appuyer au stade de l'offre pour établir notre chiffrage ?	1. Oui c'est bien cela. 2. À la suite de la publication du dossier de consultation, un chantier de reconditionnement des œuvres concernées a été réalisé en interne par le Centre Pompidou. Ainsi, à ce jour, seuls trois caissons restent à fabriquer, pour les œuvres suivantes : AM 1996-2-517, AM 2011-2-135 et AM 2014-2-1. Les candidats sont donc invités à établir leur chiffrage sur la base des dimensions des œuvres indiquées dans les documents de la consultation, ces dimensions constituant l'hypothèse de référence pour le conditionnement à prévoir.	10/08/2026

		3. CCTP Il est indiqué en page 13 : L'annexe 5 du présent CCTP mentionne également des maquettes architectures, actuellement conservées dans les réserves 2V et intégrées au périmètre du présent marché au même titre que les œuvres localisées en réserves 2DEB et 2SB. Sauf erreur de notre part, nous n'avons pas cette annexe dans le DCE. 4. LOT 4 Annexe 1 Vous indiquez que les boites doivent être transférées en caisses armoire-transit. De combien de caisses armoire-transit parle-t-on ? quelles sont leurs dimensions ?	L'ALV et les éventuels échanges préparatoires avec le titulaire interviendront, le cas échéant, après notification du marché. 3. En effet, il s'agit d'une coquille de notre part. Les maquettes sont mentionnées en annexe 4. 4. Le nombre et les dimensions des caisses armoire-transit sont précisés à l'article 3.2.2 du CCTP.	
2	03/09/2026	Pensez-vous que des visites supplémentaires seront organisées ?	Non, il n'y aura pas de visites supplémentaires	10/09/2026